

**Annexe 91 : La reconnaissance du génocide par Théoneste Bagosora
devant la chambre 1 du TPIR le 10 novembre 2005**

Déposition Théoneste Bagosora, procès Théoneste Bagosora et alii, TPIR, 10 novembre 2005, p. 15-25.

« M^e CONSTANT :

Vous avez dit que vous n'avez pas ordonné de massacres. Est-ce que, du 6 avril au 14 juillet, vous avez ordonné de tuer quelqu'un ?

R. Je n'ai jamais donné un ordre de tuer quelqu'un, qui qu'il soit, pendant cette période.

Q. O.K. Quand vous avez commencé, le 24 octobre, votre témoignage, vous avez dit qu'à "votre" yeux... qu'à vos yeux, il n'y a pas de génocide au Rwanda, mais qu'il y a eu des massacres excessifs. Est-ce que vous pouvez nous expliquer la différence que vous faites entre ces deux termes, "génocide" d'un côté et "massacres excessifs" ?

R. Oui, il y a eu des massacres excessifs. Mais je dis que ces massacres, à mon avis... que ces massacres n'ont pas été planifiés à l'avance, et j'explique cela par le fait que ces massacres n'ont pas été systématiques immédiatement après l'attentat contre l'avion présidentiel.

Je pars de la date du 7. Je dis : Dans la matinée du 7, j'étais à Kigali. Quelles personnes ont été tuées ? Dans la matinée du 7, je vois des assassinats politiques et/ou des règlements de comptes. Donc, des personnes ciblées. Il y a des Tutsis, mais aussi, il y a des Hutus. Et quand nous comptons parmi les hautes personnalités bien identifiées, on constate que les Hutus sont nombreux par rapport aux Tutsis. Je ne sais pas s'il faut les énumérer, mais vous avez des... Kavaruganda, Nzamurambaho, Rucogoza, Lando qui est tutsi... Mais vous avez Monsieur Ngango.... Je m'arrête... je m'arrête là pour vous dire que parmi les... les autorités, les personnalités qu'on a pu identifier, comme Madame Agathe Uwilingiyimana, Premier Ministre, Hutue aussi, ce sont... La majorité, ce sont des Hutus, par rapport aux Tutsis, qui sont tués le 7 dans la matinée. Et je dis : Ça, ces assassinats du matin ne sont pas la base de... des massacres qui vont suivre. Je les qualifie comme ça d'assassinats politiques ou de règlements de comptes.

Maintenant, à partir de l'après-midi, il y a le FPR qui attaque. Il attaque le camp de la Garde présidentielle, il attaque le camp de la Gendarmerie à Kacyiru, il attaque la brigade de Gendarmerie à Remera au milieu de l'après-midi, le 7. Et il est le premier, le FPR, tout au moins dans la ville de Kigali, il a été le premier à tuer des gens d'une manière systématique : Des Hutus, ciblés. Et le professeur Filip Reyntjens en donne une liste qui n'est pas exhaustive, mais il en donne dans son livre *Les trois jours qui ont fait basculer l'histoire*. J'aurais bien voulu, peut-être, que ce soit produit.

Mais je continue pour dire qu'à partir de ce moment-là, les rescapés, les Hutus rescapés du quartier de Remera, ils vont se réfugier à l'école... à l'ETO, Kicukiro, où ils vont trouver d'autres Tutsis qui se sont réfugiés dedans. Donc, vous avez des Hutus et des Tutsis réfugiés dans une même école, sous la protection de la MINUAR. Du 8 au 11, ils ont vécu dedans, ensemble. Comment ? Je ne sais pas, mais sans se tuer, sans s'entretuer. Le 11, leur protecteur, la MINUAR, les abandonne là-bas ; ils cherchent à... ils cherchent où trouver refuge ailleurs. Entre-temps, il y a les massacres que vous connaissez. La MINUAR serait restée là — ces personnes vivaient là-bas depuis le 8, ensemble, Hutus et Tutsis, sous la protection de la

MINUAR —, ces gens-là ne seraient pas morts et on ne dirait pas que les massacres de Kicukiro étaient programmés pour qu'ils soient tués le 11.

Maintenant, je... Passons au 12 ; c'est là où la catastrophe arrive. Et c'est là où, en fait, les massacres massifs, excessifs commencent parce que la communauté internationale dit : "Ils font fuir... ils ont déjà fait fuir toutes les ambassades." La... pays comme la France, comme la Belgique, ils envoient les unités pour évacuer leurs ressortissants. Le gouvernement Kambanda fuit la ville de Kigali. La ville est abandonnée à elle-même. Vous avez tous les réfugiés, vers le milieu, là-bas, de Nyacyonga, qui "va" se déverser sur Gitarama, sur Butare, sur Kibuye et sur Gisenyi. Les massacres généralisés commencent à partir de ce moment-là.

Je dis que le message... que ce million de population qui dit : "Nous fuyons, nous ne savons pas où nous allons, le FPR nous poursuit, le gouvernement fuit", il n'y a personne qui leur dit : "Je vais vous faire ceci." Le message que ce million a propagé sur le passage, pour moi, je dis que c'est lui qui a donné le message de dire : "Vous, vous allez fuir, vous allez être tués ou... vous êtes... vous allez être tués sur place, ou vous fuyez." Et c'est ainsi que — c'est... c'est mon impression, je n'ai pas pu suivre partout au Rwanda ce qui s'est passé, où un Hutu qui tue un voisin là-bas à côté, il dit : "Vos camarades tutsis vont venir. Moi, je fuis, mais je ne vous laisse pas mes biens... Moi, je fuis, je ne vous laisse pas mes biens". Peut-être qu'il le tue pour ça, avant de fuir. Puisque... Quand vous suivez les sites des massacres, les... Gitarama ; dans Gitarama, les massacres commencent en tout cas après... même le 15... même le 20, plus tard. Alors que les réfugiés, quand ils sont arrivés du côté de Kibuye à Nyange, le 13 et le 14, il y a des massacres. À Butare, ça commence le 19. Alors, si c'était un plan, pourquoi, à Kibuye, ça commence le 13 ou le 14 ? Pourquoi, à Butare, ça commence le 19, le 20 ? Pourquoi, à Cyangugu, peut-être, ça commence à une autre date, en tout cas qui n'est pas le 7 ?

Je dis : La population a manqué de cadre... d'encadrement. Dans le désespoir, chacun a fait ce qu'il pensait faire avant de fuir. Et je dis que le seul assassinat du Président Habyarimana... le seul assassinat du Président Habyarimana n'aurait pas pu provoquer tout ça. Parce que déjà, le 10 avril 1994... Vous avez entendu l'interview du chef d'état-major de l'armée, le colonel Gatsinzi ; il semblait maîtriser la situation, il disait qu'il va faire des enquêtes pour des éléments isolés de son armée qui avaient participé aux massacres le 10.

Si ça avait été seulement l'attentat, je crois que les... les pertes humaines auraient pu s'arrêter à cette date-là. La colère semblait passer. Mais la guerre, la pression du FPR qui renvoie tout ce million à l'intérieur du pays, à la dérive... Ces gens-là, ils ont alarmé toute la population. Le gouvernement en fuite, en tout cas, n'est plus crédible. Et les populations se sont entretuées dans cette confusion.

Si la guerre... Si les troupes belges et françaises qui sont venues à Kigali depuis le 9 avaient renforcé la MINUAR pour s'interposer entre les belligérants, entre le FPR et... et les troupes gouvernementales, comme ils l'ont fait en Côte d'Ivoire... En Côte d'Ivoire, s'il n'y avait... s'il n'y avait pas eu cette force d'interposition que nous voyons... On la critique, mais elle a sauvé beaucoup de choses. Si la Côte d'Ivoire est là, telle que vous la voyez aujourd'hui, en difficulté encore... mais ils ont évité la catastrophe rwandaise. Si ces troupes-là, qui devenaient nombreuses, avaient renforcé

la MINUAR sur place pour s'interposer entre les belligérants, je dis que ces massacres d'après le 12 n'auraient pas eu lieu. Et si ces troupes qui étaient disponibles, leurs patrons n'ont pas pris de bonnes décisions, cela ne peut pas faire l'objet d'une planification de ces massacres.

C'est pour cela que je dis : Les gens sont morts, oui ; ils sont morts nombreux, oui ; mais les responsables de ces massacres, ce sont les grands dirigeants. La situation rwandaise a sauvé les autres peuples. À Haïti, ils ont pensé à y mettre des troupes d'interposition françaises et américaines. Comme je viens de le dire, en Côte d'Ivoire, la France a envoyé des troupes importantes pour faire les forces d'interposition. Ceci donc pour vous dire que les massacres qui se sont propagés dans le pays se sont faits dans le désordre total, sans responsabilité politique et que, pour moi, nous avons été victimes d'une mauvaise politique internationale qui n'a pas soutenu notre action.

M^e CONSTANT :

Je voudrais revenir avec vous sur certains points.

Q. Le premier : L'Acte d'accusation indique — point 6.27 — que “Dès le 7 avril, des massacres de la population tutsie et l'assassinat de nombreux opposants politiques ont été commis sur tous les territoires du Rwanda. Ces crimes, planifiés et préparés de longue date par des personnalités civiles et militaires partageant l'idéologie hutue extrémiste ont été perpétrés par des miliciens, des militaires et des gendarmes, suivant les ordres et les directives de certaines de ces autorités dont le colonel Théoneste Bagosora.”

En premier lieu de... ce que vous venez de dire, vous contestez que les massacres aient commencé le 7 avril ; c'est ça, votre position ?

R. Je dis : Il y a eu des assassinats ciblés contre des personnes, des attaques. Les massacres commencent avec la guerre du FPR.

M^e CONSTANT :

Je voudrais vous faire remettre deux pièces, les pièces 30 et 31, qui sont des extraits de la “D. B 9”.

Q. Colonel, il y a une thèse qui consiste à dire que, juste après l'attentat contre l'avion présidentiel, il y a la mise sur pied de tout un appareil prévu d'avance visant à la mise... le début des assassinats de masse. Vous qui étiez dans la ville de Kigali dans la nuit du 6 au 7, est-ce que vous avez été témoin de la mise en place de... de cet appareil visant à faire démarrer les massacres ?

R. Non, j'ai pas... j'ai pas été témoin. J'ai pas été témoin, mais j'ai des informations de comment certaines personnes ont été tuées. Nous avons vu comment et à partir de quelle heure, par exemple, les ministres et personnalités de l'opposition ont été tués à Kimihihura, près de la Garde présidentielle. Nous savons qu'ils ont été attaqués à partir de 7 heures, le 7. Ce n'est pas après l'attentat. Le premier attaqué, c'est Kavaruganda ; c'est le 7 à 7 heures. Et le reste se fait après.

Q. Est-ce que vous pouvez prendre le premier extrait et voir la page 27 de l'ouvrage du professeur Reyntjens ? Vous l'avez ?

R. 27 ? Oui, j'y suis.

Q. O.K. Vous voyez un paragraphe qui commence par : “En réalité” ?

R. Oui.

Q. Est-ce que vous pouvez le lire jusqu'à la cinquième ligne ?

R. Oui, je lis : “En réalité, et surtout, les indications concrètes mettant en cause les extrémistes hutus sont très faibles. Bien sûr, des barrages sont très rapidement mis en place à de nombreux endroits de Kigali mais, en fait, ceux-ci sont de routine et

installés chaque... chaque jour au début de la soirée. En outre, on verra plus loin que les tueries politiques organisées par ce groupe ne débutent que 10 heures environ après l'attentat". C'est ce que je disais.

Q. Une question : Vous voyez qu'au bout de la phrase précédente — 24 —, il y a une note marquée "24" ?

R. Oui, je vois.

Q. D'accord. Est-ce que vous pouvez lire la note qui se trouve en bas — numéro 24 ?

R. "Le livre d'Alexandre Goffin, *Rwanda, 7 avril 1994 : 10 commandos vont mourir*, contient en annexe un plan de Kigali avec indication des barrages. Il y en a en tout et pour tout huit au centre-ville et trois ailleurs. Ayant moi-même séjourné à Kigali à plusieurs reprises depuis le début de la guerre en octobre 1990, je peux confirmer que les barrages renseignés n'avaient rien d'anormal."

Q. Est-ce que vous avez un commentaire à faire sur ce point ?

R. C'est ce que je disais. Je dis que les...les attaques des personnalités n'ont pas commencé directement après l'attentat ; ça a pris un temps. Et la personne qui a été la première attaquée, je vous l'ai dit, c'est Monsieur Kavaruganda, le 7 à 7 heures... le 7 avril à 7 heures du matin. Et les autres, c'est après.

Q. Est-ce que vous pouvez prendre le deuxième extrait que je vous ai donné — toujours de la pièce D. B 9 — et aller à la page 62... l'extrait 62 ?

R. Oui, je vois.

Q. Il y a un paragraphe qui commence par "La machine à tuer" ; est-ce que vous le voyez ?

R. Oui, je vois.

Q. O.K. Et à la troisième ligne, il y a une... une phrase qui commence par : "Cependant".

R. Oui, je vois.

Q. Est-ce que vous pouvez lire à partir de là, s'il vous plaît ?

R. "Cependant, une clarification s'impose à ce sujet. Alors que les massacres commis par les éléments de... les éléments de l'armée et par les milices sont relativement bien documentés, on a peu évoqué les tueries commises par le FPR dès le 7 avril, en particulier à Remera, un quartier tout proche du cantonnement du bataillon FPR. Celui-ci a tué des dizaines de personnes, essentiellement des intellectuels hutus, avec leurs familles. La façon sélective et ciblée de ces massacres fait penser à une opération bien organisée et préparée, et probablement effectuée à l'aide de listes."

Q. Il y a une note à la fin, la note 110 qui est en bas de la page ; est-ce que vous pouvez nous la lire ?

R. "Le témoignage concernant l'assassinat d'Emmanuel Bagihiki et de sa famille mentionne explicitement l'utilisation d'une liste par les militaires du FPR. Parmi les personnes tuées avec leurs familles figurent le colonel en retraite Pontien Hakizimana, l'épouse et les enfants...»

M. LE PRÉSIDENT :

Écoutez, avant qu'on ne commence à mentionner un grand nombre de noms avec l'orthographe de ces noms, est-ce que ce document ou cette page sont en preuve ?

M^e CONSTANT :

Ah oui, Monsieur le Président, c'est la pièce D. B 9.

M. LE PRÉSIDENT :

C'était bien mon impression. Alors, peut-être que nous n'avons pas besoin de dresser la liste de tous ces noms, puisque nous la... les avons en preuve. Merci.

M^e CONSTANT :

Q. Alors, deux choses, Colonel. Quand même, dans l'extrait, il y a un chiffre que donne le

- professeur Reyntjens ; est-ce que vous pouvez le citer ?
- R. “Je possède une liste nominative de 121 personnes...”
- Q. Je vous remercie.
- R. ... tuées par le FPR...
- Q. C’est le chiffre que je voulais.
- R. ... à Remera.”
- Q. D’accord. Est-ce que vous avez un commentaire à faire par rapport à cela ?
- R. C’est... Ce sont ces tueries qui ont effarouché le quartier de Remera et qui “a” enflammé les quartiers environnants.
- Q. O.K. Est-ce que vous voulez dire qu’avant les tueries faites par le FPR, de 7 à 16 heures, il n’y a pas de massacres encore ?
- R. Je vous ai dit qu’avant l’attaque, il y a des... des attaques ciblées. Je vous ai dit qu’on a attaqué le Centre Christus. On voit bien que c’était dirigé contre le père jésuite Mahame et ses quelques collègues, mais que, malheureusement il y avait des gens de passage là-bas qui ont eu la malchance d’y passer la nuit.

Mais sinon, je vous ai dit que devant mon bureau, il y avait Monseigneur Nayigiziki Nicodème ; c’est un Tutsi qui était bien connu, que je connaissais, qui avait été longtemps mon voisin quand j’habitais encore le quartier Kiyovu. C’est là où “j’ai” passé chaque fois que j’allais dans toutes ces réunions-là. Quand j’étais dans mon bureau, il se trouvait à 100... à 50 mètres de mon bureau. Avec les Tutsis qui étaient chez lui, ils sont restés là bas jusqu’en juin et il est encore en vie. Donc, c’était pas systématique.

- Q. O.K. Une question, Colonel : À quel moment donné les barrages arrivent ? Je ne parle pas des barrages militaires classiques, mais des barrages de la population. À partir de quel moment donné ils s’installent dans la ville de Kigali, pour ceux que vous connaissez ?
- R. Ils se sont installés progressivement. Chaque quartier en décidait. Et c’était une habitude au Rwanda, depuis les années 59, quand il y avait les... des attaques des *Inyenzi* dans un coin, la population savait bien qu’elle devait s’organiser en défense pour le... pour son quartier. Comme maintenant en France, eux aussi, ils pensent à s’organiser par quartiers.
- Q. Est-ce que ces barrages, à votre connaissance, au Ministère de la défense, étaient inclus dans un plan global de défense... de l’autodé... de la défense civile de la population ?
- R. Cela n’était pas une défense civile organisée ; c’est par quartier, par cellule, par secteur. C’était à l’initiative des autorités locales, au niveau le plus bas... (*inaudible*) notre quartier, nous devons mettre une barrière là-bas pour nous assurer qu’il n’y a pas des gens qui nous infiltrent. C’était l’initiative de la population locale.
- Q. Pour être plus précis, est-ce qu’à votre connaissance, le comité de crise dont vous êtes membre et qui exerce son activité jusqu’au 8 avril au soir, ou le gouvernement qui est mis en place et qui prête serment le 9 avril a-t-il lancé un appel pour l’installation de barrières ?
- R. Mais non. Mais non. On n’a pas fait d’appel. Mais mettre une barrière, au Rwanda, ce n’était pas quelque chose de nouveau ou d’anormal.
- Q. À quel moment donné... Non. Vous avez indiqué — pardon — que des massacres commencent à partir du 11 et deviennent de plus en plus systématiques. Est-ce que vous pouvez nous préciser... Est-ce qu’à votre connaissance, des Tutsis sont tués systématiquement ? Et à partir de quand ?
- R. Mais s’ils étaient tués systématiquement, mon chauffeur aurait été le premier à passer,

ou l'officier qui travaillait avec moi au cabinet, dont je vous ai donné le nom, Albert Murasira ; ils "auraient" passé parmi les premiers puisqu'ils étaient à côté de moi.

Mais aussi, le 11, quand je passe à Gikondo, pendant la période où je suis en train de réquisitionner les véhicules de l'armée pour... ramener à l'OCIR-THÉ, à l'OCIR, même dedans, je trouve des Hutus et des Tutsis paniqués qui demandent comment les aider pour sortir de Kigali. Et la famille tutsie dont je vous ai parlé s'adresse à moi, je leur prête mon propre véhicule avec mon escorte. C'est déjà le 11 dans la matinée. Donc, ce n'est pas systématique. Je dis que ce n'est pas systématique.

Q. Colonel, Je vais reformuler ma question parce que peut-être que je l'ai mal posée. Je ne vous parle pas de votre implication personnelle, nous en parlerons éventuellement après. Ce que je veux savoir : Est-ce que vous admettez ou vous contestez qu'à partir d'un certain moment donné, des Tutsis sont tués par le simple fait qu'ils sont tutsis ?

R. À un certain moment, ils sont tués parce qu'ils sont tutsis. À un certain moment... à un certain moment, ça a cassé... la folie... et puis, on est tutsi, on est tué. Ça, je suis d'accord.

Q. Est-ce que vous pouvez préciser à quel moment donné, selon vous...

M. LE PRÉSIDENT:

Q. Quand est-ce que ça a commencé ?

R. C'est après la fuite du gouvernement. Après la fuite du gouvernement. Je peux dire que ce phénomène devrait commencer avec la fuite du gouvernement, avec la fuite des déplacés de Nyancyonga ; pour moi, c'est la référence. En ce moment-là, plus personne ne contrôle l'autre. Vous avez déjà un million déployé dans les populations, vous avez d'autres qui se joignent à la masse qui fuit, il n'y a plus personne qui contrôle, il y a un désordre complet. Moi, je dis que c'est à partir de ce moment-là.

Q. Oui. Et si vous deviez donner une date approximative pour ce moment-là, est-ce que vous pourriez nous aider ?

R. Moi, je vous dis qu'à partir du 12, la fuite du gouvernement, l'effondrement des déplacés de Nyacyonga, le milieu qui se jette dans la population à l'intérieur, moi je peux prendre cette date comme le début du déluge. (...)

M^e CONSTANT :

Q. Colonel, vous dites que le 12 est une date importante à cause du départ du gouvernement. La thèse de l'Accusation, c'est que... en tout cas, l'Accusation ne considère pas que cette date serait importante ni ses experts, en tout cas Madame Des Forges, au motif que le gouvernement a gardé une autorité sur l'appareil d'État, c'est-à-dire préfets, bourgmestres, responsables de secteurs. Je voudrais que vous expliquiez, selon vous, en quoi il y a un effet sur les massacres et leur développement du départ du gouvernement ?

R. Déjà pour la ville de Kigali, qui est le cœur du pays, il semble que le gouvernement a fui ; il a fui sans même leur adresser un mot. La ville de Kigali, donc, était abandonnée à elle-même. Maintenant, le gouvernement part à Gitarama, vous avez... Je commence par moi-même, moi aussi, j'évacue ma famille, j'évacue les miens, c'est la panique totale. Vous avez ceux qui s'appellent des résistants qui disent : "Nous, nous restons dans la ville, le gouvernement est parti ; nous, nous sommes des résistants, nous restons en ville pour... nous n'allons pas abandonner notre ville." Des résistants par quartier, ils s'organisent. Ces gens-là, en fait, qui sont dans cette ville-là, dans les quartiers, sur leurs barrières, ils font leur loi. Et ce qui se passe sur ces barrières-là, ce gouvernement n'est pas au courant.

Q. O.K., Colonel, mais il y a, par exemple à Kigali, un préfet qui prend ses ordres du MININTER, et nous savons que ce gouvernement qu'on appelle le gouvernement

- intérimaire réunit des préfets, fait des visites, fait des déclarations. Comment vous pouvez dire que ceci n'interfère pas sur la réalité du pays ?
- R. Mais le gouvernement est parti avec la Radio Rwanda, tout au moins, une antenne à Gitarama. Mais ils savent bien que ce gouvernement qui leur parle, en fait, est en fuite, qu'il ne... regagne pas la sécurité, qu'il n'est pas crédible. Oui, ils écoutent, mais ils disent : "Ce gouvernement a fui". Ils ont encore l'antenne, mais je ne pense pas que leur discours est tenu en considération.
- Q. Qu'entendez-vous par "crédibilité" ?
- R. Un père de famille, il est crédible chez lui quand il sait entretenir sa famille, ses enfants, sa femme, leur assurer la protection, les habiller, les loger convenablement, etc., assurer leur éducation, tout ça. Maintenant, le gouvernement... la première chose d'un gouvernement, c'est d'assurer au peuple la sécurité. Le gouvernement qui devait assurer la sécurité au peuple est le premier à fuir. Il n'est pas crédible.
- Q. Il n'est pas crédible dans le sens où il n'est capable d'assurer la sécurité pour le peuple ou bien il n'est pas crédible dans le sens où on ne croit plus ce qu'il dit ?
- R. En tout cas, les gens disent : "À quoi nous sert ce gouvernement qui ne nous protège pas ?" C'est dans ce cadre... C'est dans ce sens : "À quoi nous sert ce gouvernement qui ne nous protège pas, qui est le premier à prendre les devants pour fuir, pour nous abandonner ?" »